
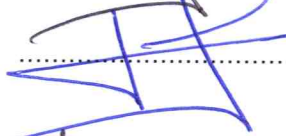
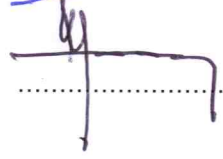


CONDITIONS GENERALES D'ACHATS

Référence : **ZA-A-1003**Indice : **B**

	<u>NOM</u>	<u>SIGNATURE</u>	<u>DATE</u>
<u>REDACTION</u>	E. MONGENIE		27/01/09
<u>VERIFICATION</u>	F. DUVAL <i>Présidents de la Conférence Achats</i>		27/01/09
<u>APPROBATION</u>	J.P. BRILLANT <i>Directeur Général Branche Aircraft Systems</i>		28/01/09

REFERENCE	INDICE	PAGE
ZA-A-1003	B	1/14

LISTE DES MISES A JOUR

IND	NATURE DE LA MODIFICATION	DATE	NOM
/	Première édition du document.	08/96	M. IZIBERT
A	Mise à jour du document dans le cadre de l'harmonisation MFG/PRO - Article 10 des CGA : reformulation - Article 14 des CGA : utilisation du Français	02/05	E. MONGENIE
B	Modification des délais de paiement conformément à Loi de Modernisation de l'économie	01/09	F. Duval

REFERENCE	INDICE	PAGE
ZA-A-1003	B	2/14

SOMMAIRE

1.	OBJET	4
2.	CONDITIONS GENERALES D'ACHAT	4
	ANNEXE 1 : VERSION FRANÇAISE.....	5
	ANNEXE 2 : VERSION ANGLAISE	10

REFERENCE	INDICE	PAGE
ZA-A-1003	B	3/14

1. **OBJET**

Cette procédure définit les **conditions générales d'achat** devant figurer ou être référencées sur les commandes d'achat émises par les sociétés de la **Branche AIRCRAFT SYTEMS** de ZODIAC AEROSPACE.

2. **CONDITIONS GENERALES D'ACHAT**

ANNEXE 1 : Version Française

ANNEXE 2 : Version anglaise

REFERENCE	INDICE	PAGE
ZA-A-1003	B	4/14

ANNEXE 1

CONDITIONS GENERALES D'ACHAT

1 - GENERALITES

La présente commande constitue un contrat d'achat et son acceptation par le fournisseur implique de plein droit l'acceptation des conditions particulières mentionnées au recto de ladite commande ainsi que des conditions générales d'achat ci-après.

Le fournisseur doit accuser réception de la commande en retournant le second exemplaire de celle-ci dûment revêtu de sa signature et du cachet commercial de la société.

Sans réponse dans les dix jours qui suivent la réception de notre commande, celle-ci est réputée avoir été acceptée sans réserve par le fournisseur.

Les conditions particulières figurant sur la commande prévalent sur les conditions générales.

L'acceptation expresse ou tacite de la commande par le fournisseur emporte de plein droit renonciation par celui-ci, à l'application de ses conditions générales ou particulières de vente que celles-ci figurent dans tout document commercial, offre, devis communiqué antérieurement à la commande ou sur tout document (acceptation, bon de livraison, facture) émis par le fournisseur postérieurement à la commande.

Notre société n'est engagée que par des commandes dûment signées.

2 - OBJET DE LA COMMANDE

La commande précise les produits ou services commandés, leur quantité, leur prix, le lieu et le délai de livraison ou, pour les services, le lieu et le délai d'exécution et comporte en tant que de besoin toute spécification additionnelle requise par notre société.

Le fournisseur ne peut se prévaloir d'aucune modification des termes de la commande si cette modification n'a fait l'objet d'un avenant écrit et signé par notre société.

3 - PRIX

Les prix figurant sur la commande s'entendent :

- Nets de tous droits, à l'exception de la TVA
- Frais d'emballage, de transport, d'assurance inclus, produits livrés à l'adresse indiquée sur la commande
- Fermes et non révisables.

REFERENCE	INDICE	PAGE
ZA-A-1003	B	5/14

Le fournisseur s'engage à notifier les modifications affectant ses prix catalogues avec un préavis minimal de quatre-vingt dix (90) jours.

4 - QUANTITES A LIVRER

Les quantités de produits à livrer indiquées sur la commande doivent être strictement respectées.

Sauf mention particulière sur la commande, notre société se réserve le droit :

- en cas d'excédent, de réexpédier les quantités en surplus aux frais et risques du fournisseur ou de les accepter à titre gratuit non facturable.
- de retourner aux frais et risques du fournisseur les livraisons partielles.

Si les livraisons partielles ont été acceptées de fait par notre société, le solde des quantités doit être obligatoirement livré par le fournisseur dans un délai maximal de 10 jours ouvrés.

5 - DELAIS DE LIVRAISON ET MODALITES DE LIVRAISON

Les produits doivent être livrés et les prestations de services doivent être exécutées aux dates figurant sur la commande.

Ces dates sont impératives et s'entendent produits rendus (ou travaux exécutés) à l'adresse de livraison figurant sur la commande.

Les produits voyagent aux risques et périls du fournisseur, le transfert des risques s'effectuant lors de la réception définitive par notre société au lieu de livraison indiqué sur la commande. Les produits livrés ne peuvent faire l'objet d'aucune clause de réserve de propriété.

Il appartient au fournisseur de se renseigner sur les heures et dates d'ouverture de notre service réceptionnaire.

Les livraisons doivent impérativement être accompagnées des documents mentionnés sur la commande et du bordereau de livraison à en-tête du fournisseur rappelant le numéro de la commande, la (ou les) référence (s) des produits et des quantités livrées ou le cas échéant des prestations fournies. Il sera établi un bordereau de livraison par commande.

Lorsque les produits sont relivrés suite à un retour de notre société, le bordereau de livraison doit explicitement mentionner, en sus des mentions ci-dessus, le numéro du bon de retour émis par notre société.

Notre société se réserve le droit de retourner les produits livrés aux frais et risques du fournisseur s'ils ne sont pas accompagnés de tout ou partie des documents ci-dessus mentionnés.

L'emballage des produits sera du type commercial classique approprié aux produits. Il devra assurer une protection intégrale de ceux-ci contre les intempéries, les chocs internes et externes, les manutentions et le stockage dans nos magasins.

REFERENCE	INDICE	PAGE
ZA-A-1003	B	6/14

